

ARRETE

fixant la composition de la commission de recrutement pour l'appréciation des candidatures prévue à l'article 3-1 du décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, pour le recrutement par la voie contractuelle d'adjoint « préparateur-trice en chimie et sciences physiques » , BAP B, organisé par l'université de Bordeaux, session 2025

Le président de l'université de Bordeaux

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 27 ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant au titre de l'année 2025 le nombre de postes offerts au concours pour le recrutement d'adjoints techniques de recherche et formation ;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : La commission de sélection du recrutement d'un-e préparateur-trice en chimie et sciences physiques bénéficiaire de l'obligation d'emploi, organisé par l'Université de Bordeaux – Campus de Talence – 351, cours de la Libération – 33400 TALENCE est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur Jérôme FAURE, ingénieur d'études, responsable du service des recrutements, président,
Université de Bordeaux, Talence

Madame Nathalie CONSTANT, assistante ingénieure, correspondante handicap, membre, Université de
Bordeaux, Talence

Madame Véronique CHASSAING, ingénieure de recherche, directrice administrative et financière, membre,
Université de Bordeaux, Bordeaux

Madame Sandrine BANVILLE, assistante-ingénieure chimiste, Bordeaux INP, membre

Monsieur Laurent LEBOUVIER, ingénieur d'études, université de Bordeaux, suppléant

Article 2 : Le président de l'université de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.